

LA REFONDATION DE L'ÉCOLE CONTRIBUTION DES ILES WALLIS ET FUTUNA

GROUPE 2 : LES ELEVES AU CŒUR DE LA REFONDATION

THEME : Une école attentive à la santé des élèves	Fiche action N°1 : Conduites addictives et législation
Animateurs / rapporteurs : Catherine COURCAUD, Gilberte PICOT, Sanele TOA	

Contexte : Non respect de la réglementation sur la vente d'alcool et de tabac aux mineurs

OBJECTIFS	ACTIONS	RESSOURCES	INDICATEURS
<p>1- Prévention et information auprès des familles et des commerçants des risques de poursuites judiciaires.</p>	<p>Intervention des gendarmes dans les classes, lors des réunions de parents d'élèves dès le primaire avant la rentrée au collège.</p> <p>Intervention de la procureure et du juge sur les ondes de Wallis première pour un rappel à la loi</p> <p>Faire respecter la loi Evin dans les établissements scolaires</p> <p>Sensibilisation des commerçants. (préventif et répressif).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - gendarmerie - parents - enseignants - chefferie - justice - DEC - Vice-rectorat - clergé 	<p>Baisse du nombre d'élèves alcoolisés au sein des établissements</p> <p>Présence des parents lors des réunions d'information</p> <p>Respect de la réglementation de la part des commerçants</p>
<p>2- Signalement systématique des cas d'alcoolisation au sein des établissements en vue d'établir des statistiques</p>	<p>Harmonisation des établissements autour de la prise en charge des élèves alcoolisés.</p> <p>Établir une base de données</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pompiers, ADS 	

LA REFONDATION DE L'ECOLE
CONTRIBUTION DES ILES WALLIS ET FUTUNA

<p>3- Mis en place d'une campagne de prévention des conduites addictives à l'échelle territoriale</p>	<p>statistiques qui est alimentée par les établissements et centralisée par le CESC.</p> <p>Réalisation d'affiches, de fascicules, de spots télévisé et radiophoniques</p>	<ul style="list-style-type: none">- CESC- STJS- Wallis première	
---	--	---	--